**KIT DE REUNION PARTICIPATIVE**

**Aux débats publics**

**Juillet – août 2021**

25 juin 2021

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| |  |  |  | | --- | --- | --- | |  | **La SFAP, Société Française d’Accompagnement et Soins Palliatifs**, société savante et société militante a pour objet de faire connaitre et développer les soins palliatifs et l’accompagnement. Fédérant plus de 10 000 soignants et 5000 bénévoles, la SFAP s’est toujours impliquée dans les débats législatifs concernant la fin de vie.  **Quatre propositions de loi** visant à instaurer une « aide médicalisée active à mourir » par injection létale ont été déposées à l’Assemblée Nationale ou au Sénat depuis le début de l’année.  **Face à la très forte pression politique** pour que ce sujet sur la fin de vie soit remis dans l’agenda parlementaire d’ici la fin de l’année, la SFAP a lancé une grande consultation nationale auprès de l’ensemble des acteurs en soins palliatifs : soignants, professionnels de santé, bénévoles.  **Ce travail de réflexion collective** a pour objectif non seulement d’anticiper de possibles changements législatifs, mais aussi de travailler sur le développement des soins palliatifs, avec l’ouverture d’un nouveau Plan pour les soins palliatifs.  **Un questionnaire individuel** qualitatif a été mis en ligne sur le site de la SFAP pour permettre à chacun de s’exprimer anonymement de façon nuancée sur une question que nous savons tous d’une grande complexité (ouvert jusqu’au 25 juillet minuit).  En complément du questionnaire, des temps de réflexion en petits groupes sont proposés au mois de juillet pour partager nos expériences sur ces sujets, les limites auxquelles nous nous confrontons, les solutions que nous inventons tous les jours pour les dépasser.  **Ces réunions d’échange et de réflexions** peuvent se dérouler soit par Zoom, organisées par la SFAP au mois de juillet, soit dans les équipes « en présentiel ».  **La fiche de synthèse à adresser à la SFAP** à l’issue de la réunion pour que les échanges puissent être intégrés aux contributions nationales, se situe en annexe de ce document.  **L’ensemble des contributions, qui auront été remontées à la SFAP, sera présenté congrès de Valenciennes le 23 septembre 2021.**  **ORGANISATION DE LA REUNION PARTICIPATIVE EN EQUIPE** |  | |

Prévoir une plage horaire de 2 heures

Groupe d’une dizaine de personnes si possible

**Ordre du jour :**

15 mn ensemble pour rappeler les objectifs de cette réunion d’échange

Les 3 questions à débattre

15 mn de conclusion

**Le contexte**

* Quatre propositions de loi visant à instaurer une « aide médicalisée active à mourir » par injection létale ont été déposées à l’Assemblée Nationale ou au Sénat depuis le début de l’année.
* La pression reste forte et constante sur le gouvernement pour remettre rapidement le sujet de la fin de vie dans l’agenda parlementaire et dans celui de l’élection présidentielle de 2022.
* Par ailleurs, lors des débats parlementaires, le ministre de la Santé, Olivier Véran, a annoncé l’ouverture d’un prochain Plan en faveur des soins palliatifs. La SFAP est d’ores et déjà très impliquée dans les mesures qu’elle souhaite voir porter par ce Plan et a identifié 4 ambitions.
* La SFAP a décidé de lancer une grande consultation nationale sous 2 modalités : un questionnaire individuel et des ateliers participatifs. La SFAP propose de construire ensemble les réponses aux défis qui se présentent.

**Les objectifs de ces réunions participatives :**

* Organiser autour de 3 questions une réflexion collective, non seulement pour réfléchir aux possibles changements législatifs, mais aussi pour travailler sur le développement des soins palliatifs. Cette réflexion doit permettre à chacun de :
  + S’exprimer sur **comment je me situe dans ma pratique** dans le cadre législatif actuel
  + Partager et **entendre le ressenti d’autres** dans leur pratique
  + **Faire remonter à la SFAP** ce qu’on attend d’elle dans cette période particulière
* Au-delà de l’intérêt de l’échange entre les participants – ce qu’on espère que chacun trouvera durant la prochaine 1h30 - le second objectif est de participer à la construction d’un cadre commun d’action. Pour ce faire : il est prévu que soit remonté une synthèse des échanges.

**Déroulé de la réunion**

**Nommer :**

**Un animateur et gardien du temps** pour veiller à la durée des échanges, donner la parole à chacun, réguler les débats

**Un rapporteur** qui pourra se charger, avec l’appui du groupe, à la fin de chaque séquence, de synthétiser les échanges en répondant aux questions posées

* Prendre le temps de compléter **à l’issue de chacun des trois temps d’échange les 3 questions** quelques lignes peuvent suffire.

**Être vigilant sur l’horaire**

Conservez les 5 dernières minutes de chacune des trois séquences de 30 minutes pour compléter **collégialement** les questions.

* Une fois complétée, le rapporteur a pour mission de retourner votre fiche à la SFAP (adresse sur la fiche) si le groupe en est d’accoord

**En conclusion (proposition)**

* S’assurer que chacun des participants a pu s’exprimer
* Dire qu’une synthèse va être travaillée par un groupe projet issu de la SFAP qui prendra le temps de tout lire, d’analyser et de synthétiser (rien n’est sous-traité)
* Rappeler à chacun (pour ceux qui ne l’auraient pas déjà fait) qu’ils peuvent aussi contribuer à cette réflexion via le questionnaire individuel (accessible pour le site internet de la SFAP)
* Donner rendez-vous au congrès de la SFAP pour la présentation des résultats (22 au 24 septembre à Valenciennes ou en e-congrès).
* Et surtout dire que les choses ne s’arrêtent pas avec le congrès mais qu’on contraire, c’est le début d’un cadre d’action commun et partagé

**FICHE DE SYNTHESE A RENVOYER A LA SFAP**

Fiche à retourner à la SFAP à l’adresse suivante : [elise.leblanc@sfap.org](mailto:elise.leblanc@sfap.org)

*Date :*

*Nom de la structure ayant organisé la réunion ou de façon plus anonyme profil général des participants à la réunion :*

*Nombre de participants :*

**

**30 mn**

Y a-t-il actuellement des situations de maladie, de handicap ou de fin de vie, dans lesquelles je ne sais pas quoi faire, je ne sais pas quoi répondre ou qui me mettent en difficulté ?



**30 mn**

Quelles sont les raisons qui peuvent expliquer la pression sociétale pour obtenir une « aide active à mourir » et quelles pourraient être les meilleures façons d’y répondre ?



**30 mn**

Quelle position la SFAP doit-elle prendre dans ce débat de société ?

(Se retirer du débat ? s’opposer à toute légalisation d’une « aide active à mourir » ? participer pour trouver un compromis ? soutenir la légalisation d’une « aide active à mourir » ? ...)